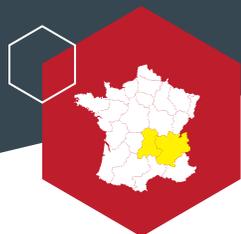


La Mutualité française AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes est la représentation régionale de la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF).

Acteur de proximité, elle participe activement à un accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire par le développement d'une offre de soins et d'actions de prévention santé au plus près des besoins de la population.

UN ACTEUR SANTÉ DE PROXIMITÉ



4 200 000
personnes protégées par
les mutuelles dans la région

53 %
de taux de mutualisation



+ de 1200
actions de prévention par an



20 798⁽¹⁾
personnes employées
par le mouvement mutualiste dont
9 000⁽²⁾
sont employées
au sein des secteurs sanitaires,
sociaux et médico-sociaux.

⁽¹⁾ INSEE
⁽²⁾ données fin 2016

420

services de soins et
d'accompagnement
mutualistes (Ssam)

12 ACTIVITÉS DIFFÉRENTES

84 Magasins d'optique

73 Centres dentaires

44 Centres d'audition

18 Ets d'hospitalisation

16 Centres de soins
médicaux et infirmiers

2 Matériels médicaux

7 Pharmacies

26 Ets et services pour les
personnes en situation de
handicap

39 Services à domicile
(SAP, SSIAD)

44 Ets et services pour
la petite enfance

66 Ets et services pour
les personnes âgées

1 Services loisirs

UNE FORTE REPRÉSENTATION

140

mandats
de représentation
pour porter la parole
mutualiste

48 représentants dans les
instances de l'Assurance maladie.

92 représentants dans d'autres Instances
de démocratie sanitaire (ARS, CTS, CDCA...).

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes est présente dans de nombreuses instances régionales comme les caisses primaires d'assurance maladie (Cpam), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), le Conseil économique social et environnemental régional (Ceser) ainsi que dans les différentes instances de pilotage de l'agence régionale de santé (ARS).

CTS : Conseillers Territoriaux de Santé - CDCA : Conseillers Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie



La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes est représentée par douze délégations départementales qui contribuent à répondre aux besoins de santé de la population au plus près de son lieu de vie.

UNE PROXIMITÉ LOCALE RÉPARTIE SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

9
établissements
mutualistes

4 500 KE
chiffre
d'affaires⁽³⁾



- 4**  Centres d'audition
- 1**  Centres dentaires
- 4**  Magasins d'optique

Retrouvez toutes les implantations précises et les coordonnées des établissements mutualistes sur ara.mutualite.fr

UN ACTEUR ENGAGÉ



78 284
personnes protégées dans le Cantal
par 230 mutuelles

53 %
de taux de mutualisation



336⁽¹⁾
personnes employées
par le mouvement mutualiste dont
32⁽²⁾ sont employées
au sein des secteurs sanitaires,
sociaux et médico-sociaux.

Délégation départementale du Cantal

12, place de la Paix
15000 AURILLAC